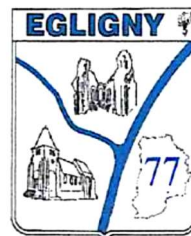




RPI CHATENAY-SUR-SEINE ET EGLIGNY



Note du 06 Octobre 2021 aux parents d'élèves des écoles du RPI

Chers parents,

Après un premier mois d'école, il nous paraît important d'apporter des précisions sur les points suivants :

1. Communication :

Nous souhaitons vous rappeler que nous avons mis en place différents moyens de communication pour la gestion du périscolaire afin de vous permettre de nous contacter facilement et rapidement lorsque vous avez une question ou si vous rencontrez un problème :

- L'espace famille : votre "espace famille" vous permet de nous laisser un message dans « mes demandes », quand vous le souhaitez. Plusieurs fois par jour, notre équipe consulte cette rubrique aux heures d'ouverture de la mairie de Châtenay. Nous nous efforçons de répondre le plus rapidement possible à votre demande.

Aussi, des informations sont régulièrement affichées sur la page d'accueil.

Certaines familles n'ont pas encore activé leur espace famille ce qui peut nuire grandement à la transmission de informations périscolaires, voire scolaires en cas d'urgence.

- Les applications Facebook et Panneau Pocket : n'hésitez pas à vous inscrire sur les profils des municipalités afin d'être informé.e des actualités.
- Les textos : mis en place depuis la rentrée du mois de septembre, le RPI peut être amené à vous envoyer des textos via l'espace famille en cas d'informations urgentes, si vous avez communiqué votre numéro lors de l'inscription.
- Le téléphone portable du périscolaire : Vous pouvez envoyer un message quand vous le souhaitez selon votre besoin au 07.88.58.38.88. Les agents du périscolaire sont joignables aux horaires d'ouverture du périscolaire : le lundi, mardi, jeudi et vendredi des périodes scolaires de 7h à 8h30, de 12h à 14h et de 16h30 à 19h.

Avant la mise en place de ce téléphone, les parents avaient l'habitude d'appeler sur les téléphones personnels des agents ou d'envoyer des messages. Afin de respecter leur vie personnelle et leur temps de travail, nous vous remercions d'utiliser, dorénavant, uniquement les moyens mis à votre disposition par le RPI et de ne plus les contacter via leurs lignes personnelles.

- La mairie de Châtenay-sur-Seine : pendant les heures d'ouverture de la mairie, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, les agents administratifs peuvent vous accompagner dans vos démarches ou en cas de problème rencontré et répondre à vos questions.

- Les permanences des élus :
 - o A Chatenay sur Seine : tous les samedis de 10h à 12h,
 - o A Egligny : tous les mercredis et vendredis de 18h à 19h

Les élus se tiennent à votre disposition pour échanger sur tout problème rencontré, pour de suggestions et pour répondre à vos interrogations.

Par ailleurs, suite à des sollicitations de certains parents, nous vous rappelons l'organisation administrative suivante :

- Sont sous la responsabilité des municipalités / RPI :
 - o Garderie du matin,
 - o Temps méridien des enfants inscrits en cantine,
 - o Garderie du soir,
 - o Aide aux devoirs.

- Est sous la responsabilité de l'inspection académique, le temps scolaire :
 - o De 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 pour les écoles de Châtenay,
 - o De 8h45 à 12h15 et de 14h15 à 16h45 pour l'école d'Egligny.

En bref : les municipalités n'ont pas à intervenir pendant la période gérée par l'inspection académique et tout ce qui en résulte et inversement.

2. Cantine :

Depuis la rentrée 2021, nous constatons une forte augmentation de l'effectif inscrit au temps méridien périscolaire. Aussi, de plus en plus d'enfants prennent le car pour rentrer déjeuner chez eux le midi.

A ce jour, le protocole sanitaire reste maintenu et nous devons aménager les services des repas de façon à éviter le maximum de brassage entre les enfants même si notre organisation et nos structures ne peuvent permettre un cloisonnement total de chaque classe.

Par ailleurs, la souscription des cartes Scol'R a doublé en 2 ans, passant d'environ 50 à 100 abonnements environ à ce jour. Cette progression oblige le Département de Seine et Marne à mettre à disposition du RPI deux cars pratiquement un jour sur deux. Le Département nous a déjà fait savoir, à plusieurs reprises, qu'il n'a pas la possibilité d'assurer cette continuité de service dans les prochains mois pour différentes raisons.

Les conditions actuelles que nous rencontrons confortent le constat que nous nous sommes fait l'an dernier, à savoir que la salle polyvalente d'Egligny devient trop petite pour accueillir tous les enfants inscrits en cantine et ne permet plus de les accueillir dans des conditions optimales (manque de place et sonorisation non adaptée).

C'est pourquoi, après concertation entre les membres du RPI, la municipalité de Châtenay a décidé de créer une cantine provisoire pour cette année scolaire (au moins dans un premier temps) pour les enfants scolarisés à Châtenay. Ce projet a été voté en Conseil Municipal, le 4 octobre 2021, et se situera salle Marcel Lepême.

L'organisation sera la suivante :

- Les enfants scolarisés à Châtenay déjeuneront à Châtenay :
 - o Ecole maternelle Les Pinaguets : repas de 12h00 à 12h45 puis récréation dans la cour de l'école maternelle et/ou garderie en fonction de la météorologie ;

- Ecole primaire Les Châtaigniers : récréation de 12h00 à 12h30 dans la cour de l'école primaire, puis repas de 12h30 à 13h15, puis récréation dans la cour de l'école maternelle et/ou garderie en fonction de la météorologie ;
- Les enfants scolarisés à Egligny déjeuneront à Egligny :
 - Ecole primaire Les Hirondelles : Repas de 12h15 à 13h00, puis récréation dans la cour de l'école primaire.

Afin de pouvoir mettre en place cette nouvelle cantine, la municipalité de Châtenay a créé un poste d'agent de restauration qui a également été voté lors du conseil.

Une cuisine prévue exclusivement pour la restauration scolaire va être mise en place dans la salle Marcel Lepême et du matériel va être prêté par la commune d'Egligny pour limiter les frais.

La société de restauration livrera, dès l'ouverture de la cantine, sur les deux sites et le prix du repas resteront inchangés.

La mise en place de cette nouvelle cantine à Châtenay est prévue après les vacances de la Toussaint. La date effective précise dépendra de l'embauche de l'agent de restauration et de son intégration.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Stéphanie Banos et Christine Lemoire,
Maires et représentantes du RPI Châtenay-sur-Seine/Egligny